



**ASSEMBLEE GENERALE**  
**72<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 5 décembre 2013**

UNIDROIT 2013  
A.G. (72) 9  
Original: anglais/français  
décembre 2013

**RAPPORT**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Pour l'information des membres de l'Assemblée Générale</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Aucune</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Aucun</i>

**Table des matières**

Ouverture de la session par le Président d'UNIDROIT et par le Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2012-2013	par. 1 - 3
Nomination du Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2013-2014	par. 4 - 7
Adoption de l'ordre du jour (A.G. (72) 1 rév.)	par. 8 - 9
Election des membres du Conseil de Direction pour la période 2014 / 2018 (A.G. (72) 2)	par. 10 et 42
Exposé sur l'activité de l'Organisation en 2013 (A.G. (72) 3)	par. 11 - 21
Adoption du Programme de travail de l'Organisation pour la période triennale 2014 - 2016 (A.G. (72) 4)	par. 22 - 30
Modifications définitives du Budget et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2012 (A.G. (72) 5)	par. 31 - 32
Ajustements au Budget de l'exercice financier 2013 (A.G. (72) 6)	par. 33 - 34
Arriérés de contributions des Etats membres (A.G. (72) 7 rev.)	par. 35 - 37
Approbation du projet de Budget pour 2014 et fixation des contributions des Etats membres pour cet exercice financier (A.G. (72) 8)	par. 38 - 41
Divers	par. 43
ANNEXE I: Liste des participants	11
ANNEXE II: Ordre du jour	20
ANNEXE III: Programme de travail pour la période triennale 2014-2016	21

**Point No. 1 de l'ordre du jour:** *Ouverture de la session par le Président d'UNIDROIT et par le Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2012-2013*

1. La 72<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale s'est tenue au siège d'UNIDROIT le 5 décembre 2013 avec la participation des représentants diplomatiques en Italie de 59 Etats membres et d'un observateur (cf. la liste des participants en Annexe I).
2. Le *Secrétaire Général de l'Institut* a souhaité la bienvenue au nom du Président d'UNIDROIT et a donné la parole à Mme Esperanza Castro Duque, Ministre à l'Ambassade de la République de Colombie en Italie, au nom du Président sortant de l'Assemblée Générale, S.E. Monsieur Juan Prieto, ancien Ambassadeur de la République de Colombie en Italie.
3. *Mme Castro Duque* a exprimé son appréciation au Secrétaire Général et au Secrétariat pour les efforts déployés durant l'année 2013. Elle a souligné que les travaux les plus récents d'UNIDROIT étaient étroitement liés aux développements actuels concernant les matériels d'équipement de communication, aéronautiques et biens spatiaux, tout en étant beaucoup plus ouverts aux besoins des pays en développement à travers des projets comme ceux sur les contrats de production agricole et les marchés de capitaux émergents. En outre, elle a souligné l'importance croissante de la coopération avec d'autres organismes, tels que le *Capital Market Board* turc qui a accueilli une réunion couronnée de succès du Comité sur les marchés émergents. Enfin, elle s'est félicitée de la large provenance géographique et culturelle des candidats pour les élections au Conseil de Direction.

**Point No. 2 de l'ordre du jour:** *Nomination du Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2013-2014*

4. Le *Secrétaire Général de l'Institut* a rappelé que, traditionnellement, la présidence de l'Assemblée Générale suivait une rotation parmi les quatre groupes régionaux d'UNIDROIT, et qu'en conséquence il appartenait maintenant aux Etats d'Asie de nommer le nouveau Président pour la période 2013-2014.
5. Le *représentant de l'Australie* a désigné le représentant du Gouvernement du Japon. La proposition a été appuyée par les représentants des *Etats-Unis d'Amérique* et de la *République populaire de Chine*. *L'Assemblée Générale, par acclamation, a nommé M. Fukushima, Ministre à l'Ambassade du Japon en Italie, Président pour la période 2013-2014.*
6. Une fois nommé, *M. Fukushima* a exprimé sa gratitude aux membres de l'Assemblée Générale pour leur vote de confiance et a déclaré accepter l'invitation à assumer la présidence de l'Assemblée. Il a en outre proposé de remercier le Président sortant de l'Assemblée Générale pour l'excellent travail accompli. *M. Fukushima* a souligné les réalisations remarquables d'UNIDROIT en 2013, en mettant l'accent sur les travaux sur les marchés de capitaux des pays en développement. Il a enfin souligné l'importance particulière de l'Assemblée de cette année en raison des élections d'un nouveau Conseil de Direction.

**Point No. 3 de l'ordre du jour:** *Adoption de l'ordre du jour provisoire (A.G. (72) 1 rév.)*

7. En présentant l'ordre du jour de la réunion pour adoption par l'Assemblée Générale, le *Président de l'Assemblée Générale* a suggéré que, pour des raisons d'opportunité, l'Assemblée ne devrait pas suspendre sa session pendant le temps de dépouillement des votes pour l'élection du nouveau Conseil de Direction, mais aller de l'avant avec la discussion sur les points 5 et 7 à 9 de l'ordre du jour. Le point 6 sur le Programme de travail de l'Institut pour la période 2014-2016 devrait être reporté et traité après.
8. *L'Assemblée Générale a adopté l'ordre du jour tel que proposé (reproduit en Annexe II).*

**Point No. 4 de l'ordre du jour:** *Election des membres du Conseil de Direction pour la période 2014 / 2018 (A.G. (72) 2)*

9. Le *Secrétaire Général* a brièvement présenté la procédure pour l'élection du Conseil de Direction constituée du Président nommé par l'Italie, pays hôte de l'Institut, et de 25 membres élus par l'Assemblée Générale. La procédure d'élection figurait à l'article 7 du Règlement d'UNIDROIT et avait été décrite dans une Note Verbale envoyée aux Etats membres en date du 15 janvier 2013. Tous les Etats membres sans arriérés de contributions de plus de deux ans disposaient du droit de vote. Les représentants de l'Autriche, du Brésil et du Pakistan ont été désignés pour superviser l'opération de dépouillement du scrutin.

**Point No. 5 de l'ordre du jour:** *Exposé sur l'activité de l'Organisation en 2013 (A.G. (72) 3)*

10. Le *Secrétaire Général* a présenté ce point de l'ordre du jour en faisant référence au document A.G. (72) 3 pour plus de détails. Il a tout d'abord attiré l'attention de l'Assemblée Générale sur l'Annexe 1 dudit document en donnant des informations, en termes monétaires, sur l'allocation des ressources aux différents projets et activités de l'Organisation au cours de l'exercice financier 2013. Le tableau montrait les efforts faits par le Secrétariat pour consacrer un montant plus élevé du budget de l'Organisation à des activités liées à des projets, et pour faire correspondre les dépenses de l'Organisation en termes de personnel et d'autres ressources au niveau de priorité assigné à chaque activité (basse, moyenne ou élevée). Il a finalement indiqué que cet exposé n'entendait pas se substituer au rapport annuel qui sera complété en janvier et sera soumis au Conseil de Direction en mai 2014 pour approbation.

11. En ce qui concerne les activités de l'Organisation en 2013, des travaux importants avaient été entrepris pour la mise en œuvre du *Protocole spatial à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles* par la Commission Préparatoire établie et investie de tous les pouvoirs nécessaires pour faire fonction d'Autorité provisoire de surveillance du futur Registre international pour les biens spatiaux et pour assurer la promotion en vue de l'entrée en vigueur rapide du Protocole spatial. La première session de la Commission préparatoire s'était tenue au siège d'UNIDROIT à Rome les 6 et 7 mai 2013 et avait été composée de représentants des Etats suivants: Afrique du sud, Allemagne, Arabie saoudite, Brésil, Chine, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Italie et République tchèque, et des observateurs de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de l'Organisation intergouvernementale pour les transports ferroviaires (OTIF), ainsi qu'un certain nombre d'autres participants et représentants du monde financier et commercial. A la suite des progrès effectués dans la préparation du projet de Règlement pour le Registre international pour les biens spatiaux entre les sessions, la Commission Préparatoire serait en mesure de tenir sa deuxième session à Rome les 27 et 28 janvier 2014 pour permettre aux représentants de l'UIT de présenter un rapport à la session du Conseil de cette organisation en mai au cours de laquelle la question de savoir si l'UIT acceptait le rôle d'Autorité de surveillance serait discutée.

12. Le *Secrétaire Général* a ensuite fait référence aux travaux menés dans le domaine des marchés de capitaux transnationaux et en particulier à l'achèvement des Principes d'UNIDROIT sur l'applicabilité des clauses de résiliation-compensation qui avait été adoptées par le Conseil de Direction lors de sa 92<sup>ème</sup> session (Rome, 8-10 mai 2013). Ce dernier avait demandé au Secrétariat de prendre des mesures pour promouvoir une diffusion large des Principes ainsi que leur mise en œuvre sur le plan national. Il a souligné l'importance et la transparence de la contribution extra-statutaire versée par la Fédération bancaire allemande, qui avait été obtenue grâce aux bons offices du Ministère allemand de la Justice. Quant aux autres travaux de promotion de la *Convention de Genève* sur les titres et de son application dans les marchés émergents en, la troisième réunion du Comité sur les marchés émergents et les questions de suivi et de mise en œuvre, établi lors de la Conférence diplomatique d'adoption de la Convention de Genève sur les titres, s'était tenue à

Istanbul du 11 au 13 novembre 2013 à l'invitation du *Capital Market Board* du Gouvernement de Turquie. La réunion et le colloque qui en faisaient partie avaient contribué à montrer que la Convention de Genève pourrait être appliquée selon des méthodes différentes selon les spécificités de chaque système juridique. Le Secrétaire Général a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la Turquie, au *Capital Market Board* ainsi qu'à l'Ambassade de Turquie à Rome et ses homologues à Ankara.

13. Quant à la préparation de nouveaux protocoles à la Convention du Cap, le Secrétaire Général a mis l'accent sur la proposition d'élaborer un *Protocole sur les matériels d'équipement agricoles, miniers et de construction*, en rappelant que ce projet avait été considéré comme subordonné à l'achèvement de l'autre projet dans le domaine des opérations garanties ainsi que de la réception d'un soutien suffisant de représentants des industries pertinentes et du monde financier. Pour la première fois, cette année, de nombreuses manifestations de soutien au projet étaient parvenues de divers représentants de l'industrie. Le résultat avait été l'attribution d'une priorité plus élevée par le Conseil de Direction à sa 72<sup>ème</sup> session, comme le montrait le document C.D. (72) 4. Le Secrétariat avait entrepris des recherches et tenu des consultations informelles avec des experts et des représentants de l'industrie qui pouvaient être appelés à contribuer à ce projet.

14. En 2013, le Secrétariat d'UNIDROIT avait continué de suivre les développements dans le domaine de la gestion des risques et de la responsabilité civile pour les services fournis par le Système Global de Navigation Satellitaire (GNSS). Le Secrétariat attendait toujours la publication de l'étude d'évaluation d'impact que préparait actuellement l'Union européenne afin d'évaluer l'opportunité et la portée d'activités futures par UNIDROIT.

15. Le Secrétaire Général a ensuite présenté le sujet de la préparation d'un Guide juridique sur les *contrats de production agricole* dans le cadre du *droit privé et du développement*. La première réunion du Comité d'étude composée d'experts choisis par le Secrétariat, avec la participation de la FAO et du FIDA, ainsi que des représentants de la World Farmer's Organisation, s'est tenue à Rome du 28 au 31 janvier 2013 et la seconde à Rome du 3 au 6 juin 2013. Le niveau relativement élevé de ressources humaines allouées à ce projet, par rapport à son statut actuel en termes de priorité, répondait au fort intérêt manifesté pour ce projet lors de la 91<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction (voir UNIDROIT 2012 – C.D.(91) 15, paras 91-95) et avait été possible grâce au financement extrabudgétaire reçu pour un autre projet hautement prioritaire (voir ci-dessus, para. 13). La troisième réunion, envisagée à l'origine à Rome en novembre 2013, avait été reportée du 3 au 7 mars 2014 afin de permettre aux experts de préparer les premiers projets, puis de procéder à la révision de tous les chapitres du futur guide juridique. Cela devrait permettre aux participants d'examiner un projet initial de l'ensemble du document. Le Secrétaire Général de l'Institut a noté que le développement d'une coopération plus étroite avec la FAO et le FIDA devrait conduire à un financement extrabudgétaire pour ce projet et permettre l'organisation de séminaires dans différentes parties du monde en développement, en collaboration avec la World Farmer's Organisation, afin de recueillir des commentaires pour la préparation du guide et en même temps pour le promouvoir.

16. Quant au *cadre juridique pour l'entreprise sociale*, le Secrétaire Général a indiqué que ce sujet avait été inséré au Programme de travail à la suite d'une suggestion de l'Organisation internationale de droit du développement (IDLO), étant entendu que cette dernière obtiendrait le financement nécessaire auprès de donateurs externes. Aucun progrès n'avait été réalisé en 2013.

17. Concernant la promotion des *Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international* 2010, en réponse à une demande spécifique du Conseil de Direction lors de sa 91<sup>ème</sup> session (voir UNIDROIT 2012 – C.D. (91) 15, paras. 20 et 29), le Secrétariat avait convoqué une réunion d'experts à Rome du 11 au 13 février 2013 pour développer quelques dispositions modèles, suivies d'explications, pour aider les parties à incorporer les Principes dans les clauses de leurs contrats, ou de les choisir expressément comme règles de droit régissant leur contrat. Les Clauses types avaient été adoptées par le Conseil de Direction lors de sa 92<sup>ème</sup> session (Rome, 8 – 10 mai

2013) et avaient depuis été publiées en anglais et en français et une version espagnole était en cours. Les Clauses types avaient été présentées lors d'un séminaire international organisé conjointement par UNIDROIT, la Chambre de commerce internationale (CCI) et l'Association italienne d'arbitrage (AIA) le 8 novembre 2013 à Rome.

18. Enfin, le Secrétaire Général a indiqué que l'Institut avait poursuivi une promotion active de la *Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés* et des *Dispositions législatives modèles UNESCO-UNIDROIT définissant la propriété de l'Etat sur les biens culturels non découverts* à travers la participation à des séminaires et des groupes de travail ainsi que par la publication d'une brochure contenant les textes des dispositions modèles et de la Convention.

19. Le *Président de l'Assemblée* a remercié le Secrétaire Général pour sa présentation. Il a rappelé que le rôle de l'Assemblée Générale était de prendre note de cet exposé. Le *représentant de l'Allemagne* a demandé si le Secrétaire Général adjoint de l'Institut pouvait donner, le cas échéant, des informations à l'Assemblée Générale sur la mise en œuvre du *Protocole de Luxembourg de 2007 portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*. Le *Secrétaire Général adjoint* a évoqué le travail effectué par le Comité de négociation établi par la Commission préparatoire dans le but de négocier avec SITA SA en vue de la conclusion du contrat avec le Conservateur. Il était prévu que le Comité de négociation finalise le contrat avec SITA à la fin de cette année, afin de permettre la mise en œuvre du Registre international dès que possible, ce qui avait été considéré comme une condition nécessaire pour la promotion significative du Protocole. Le *représentant de l'Italie* a pris la parole pour annoncer que l'Italie, conformément à sa déclaration lors de la 71<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale (voir A.G. (71) 10, par. 50), avait parrainé la demande de statut d'observateur d'UNIDROIT auprès des Nations Unies lors de la 68<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, 6<sup>ème</sup> Commission, qui avait été octroyé à UNIDROIT.

20. *L'Assemblée Générale a pris note de l'exposé du Secrétaire Général concernant les activités de l'Organisation en 2013.*

**Point No. 6 de l'ordre du jour:** *Adoption du Programme de travail de l'Organisation pour la période triennale 2014 – 2016 (A.G. (72) 4)*

21. Dans son introduction à ce point de l'ordre du jour, le *Secrétaire Général* s'est référé au document A.G. (72) 4. Il a souligné que le Programme de travail de l'Organisation pour l'exercice triennal 2014-2016 était soumis par le Conseil de Direction à l'Assemblée Générale pour son adoption, pour son approbation des nouveaux projets et pour établir la priorité accordée à chaque projet.

22. Le premier point abordé par le *Secrétaire Général adjoint* a concerné les activités législatives dans le domaine des contrats commerciaux internationaux. Se référant au document A.G. (72) 4, paras 5-10, deux questions relatives aux éventuels travaux futurs ont été soulevées : des questions afférentes aux contrats à long terme, en particulier la résiliation pour juste cause, et des questions afférentes aux contrats multilatéraux, les contrats de société. En ce qui concernait le premier point, il a été souligné que si les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international couvraient pratiquement tous les principaux aspects du droit général des contrats, il restait à voir jusqu'à quel point ils fournissaient des solutions appropriées également pour les contrats dont l'exécution s'échelonnait dans le temps, en particulier les contrats d'investissement. L'impact pratique de ce dernier point a été expressément souligné et référence a été faite à la résolution des différends relatifs aux contrats d'investissement, où un nombre croissant de cas se réfère aux Principes d'UNIDROIT pour donner une teneur concrète aux « principes de droit international » applicables. Lors de sa 92<sup>ème</sup> session, le Conseil de Direction a pris note du rapport sur les éventuels travaux futurs sur les contrats à long terme et a invité le Secrétariat à prendre des mesures en son sein pour identifier

les questions liées aux contrats d'investissement et autres contrats à long terme qui ne seraient pas traitées de façon appropriée dans l'édition 2010 des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international. Le *Secrétaire Général adjoint* a également abordé la question de la promotion desdits Principes à laquelle une priorité élevée était accordée dans le Programme de travail 2014-2016 et a annoncé la tenue d'une conférence internationale pour célébrer les 20 ans des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international en mai 2014 à Rome, ainsi qu'une conférence internationale pour le lancement de la version en arabe des Principes 2010 en mars 2014 à la Sultan Qaboos University de Muscat (Oman), organisée grâce à l'appui logistique et à l'aide financière de la Johns Hopkins University School of Advanced International Studies.

23. En ce qui concernait les opérations garanties, référence a d'abord été faite aux démarches entreprises pour mettre en œuvre le *Protocole de 2007 de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles* et établir le Registre en vertu du *Protocole de 2012 portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles* (voir ci-dessus, paras 13 et 20).

24. Pour traiter la question de la préparation d'autres Protocoles à la Convention du Cap, le *Secrétaire Général* s'est référé au document A.G. (72) 4 et a rappelé que l'extension éventuelle du modèle du Cap était envisagée vu le succès du Protocole spatial, de manière à comprendre si d'autres branches de l'industrie pouvaient bénéficier des mêmes avantages économiques que ceux du système de la Convention. Lors de sa 92<sup>ème</sup> session susmentionnée, le Conseil de Direction a convenu d'entamer des travaux préliminaires sur un éventuel quatrième *Protocole portant sur des matériels d'équipement agricoles, miniers et de construction*, leur a assigné une priorité moyenne - avec la possibilité d'accroître cette priorité si des ressources additionnelles devenaient disponibles - et a invité les Etats membres à aider le Secrétariat à obtenir un financement externe pour ces travaux (pour les travaux en cours, voir ci-dessus, para. 14). En ce qui concernait la proposition d'un autre protocole sur les *navires et matériels d'équipement maritime*, on a souligné que, à la suite du succès retentissant du système de la Convention du Cap, le *Secrétaire Général adjoint* avait soulevé la question lors de la 91<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction en mai 2012 (voir UNIDROIT 2012 – C.D. (91) 15, paras 43 et 138). Lors de la 92<sup>ème</sup> session susmentionnée, le Conseil de Direction a pris note du rapport présenté par le Secrétariat et a demandé de préparer une étude de faisabilité pour déterminer si les conditions étaient satisfaisantes pour poursuivre ces travaux. On pourrait étudier la pratique du marché et observer si on avait trouvé ou pouvait trouver des solutions alternatives en l'absence de règles internationalement harmonisées et si l'extension du système de la Convention du Cap aux navires pouvait être une réponse appropriée aux problèmes juridiques existants. Selon les conclusions de l'étude et après un nouvel examen du Conseil de Direction, ces questions pourraient être approfondies dans une étude de faisabilité en étroite coopération avec les secteurs concernés de l'industrie maritime. Enfin, il a été fait référence à la proposition d'un protocole supplémentaire sur les *matériels de production d'énergie éolienne en haute mer et matériels d'équipement semblables* avancée par le Ministère fédéral de la justice allemand le 10 septembre 2010. Cette proposition découlait de l'intérêt exprimé par certains secteurs de l'industrie allemande quant à l'organisation éventuelle d'un système de droits réels inscrits notamment pour les matériels de production d'énergie éolienne. Lors de sa 92<sup>ème</sup> session susmentionnée, le Conseil de Direction a pris note de l'étude préliminaire faite par le Secrétariat et du rapport présenté au Conseil (voir UNIDROIT 2013 – C.D. (72) 5(c) et (d)). Après une discussion où différents points de vue sur la portée internationale de cette question et le système de la Convention du Cap s'étaient exprimés, le Secrétariat a été encouragé à maintenir le projet d'un éventuel Protocole portant sur des matériels de production d'énergie éolienne en mer et des matériels d'équipement similaires à son Programme de travail, mais avec une priorité faible.

25. En ce qui concernait le projet *Droit privé et développement*, le *Secrétaire Général* a souligné que le Groupe de travail sur la préparation d'un *Guide juridique pour l'agriculture sous contrat* (auquel le Conseil de Direction avait accordé une priorité élevée lors de la 92<sup>ème</sup> session

susmentionnée) a obtenu le fort soutien de la FAO en tant que co-auteur du Guide et du FIDA dans le cadre de leurs programmes de coopération dans les pays en développement ainsi que l'appui de l'Organisation mondiale des agriculteurs. On estimait que deux sessions supplémentaires étaient nécessaires pour achever la préparation du Guide juridique pour l'agriculture sous contrat qui se tiendront en 2014. Il était également prévu de procéder à des réunions de consultation des représentants des producteurs agricoles et du secteur privé. Le Secrétaire Général envisageait qu'à l'issue d'un travail d'édition sous la supervision du Président du Groupe de travail, le futur Guide pourrait être formellement adopté par le Conseil de Direction à sa session de 2015. Il a ensuite brièvement traité d'autres sujets qui pourraient être développés dans le domaine du droit privé et du développement agricole, auxquels le Conseil de Direction a accordé pour le moment une priorité basse dans l'attente de l'achèvement des travaux sur l'agriculture sous contrat, il s'agit de la préparation éventuelle d'un guide international sur les *contrats d'investissements fonciers*, de futurs travaux éventuels sur la réforme et la modernisation des régimes fonciers, sur la structure juridique des entreprises agricoles et sur un guide international sur le financement agricole.

26. Enfin, en ce qui concernait la question de la formulation de règles régionales sur la procédure civile transnationale, le *Secrétaire Général adjoint* s'est référé au document A.G. (72) 4 pour présenter brièvement la proposition de reprendre les travaux sur l'élaboration de « Règles de procédure civile transnationale » sur la base des *Principes ALI / UNIDROIT de procédure civile transnationale* préparés par un Comité d'étude conjoint *American Law Institute/ UNIDROIT* et adoptés en 2004 par le Conseil de Direction d'UNIDROIT. Ce dernier a approuvé, avec un niveau de priorité moyenne, la proposition d'un projet conjoint *European Law Institute/UNIDROIT* visant à l'élaboration de règles régionales se fondant sur l'adaptation des Principes ALI / UNIDROIT qui pourrait constituer un instrument utile pour éviter un développement fragmentaire et désordonné du droit de la procédure civile européen, en même temps qu'il servirait à la promotion des Principes ALI / UNIDROIT. En outre, cela répondrait à l'intérêt exprimé par l'ELI de coopérer avec UNIDROIT dans des domaines d'intérêt commun. Il pourrait également représenter une première tentative en vue d'autres projets.

27. Au cours de la discussion qui a suivi, le *représentant de l'Australie* a annoncé que, contrairement à la position précédente plus favorable de son gouvernement, il ne soutiendrait pas dans l'immédiat les travaux sur le Protocole du Cap sur les navires et matériels d'équipement maritime. Il a demandé que l'on abaisse son niveau de priorité pour pouvoir procéder à de plus amples consultations avec le secteur industriel concerné. Le *représentant du Canada*, de son côté, a insisté sur le fait que les matériels d'équipement agricoles, miniers et de construction ne seraient pas un type approprié de garantie pour un Protocole basé sur le système du Cap car il y avait peu de preuve de sa mobilité transfrontalière mais qu'il serait mieux couvert par un instrument contenant des règles générales sur les opérations garanties. Le *représentant de la Suède* s'est interrogé sur le niveau de priorité du projet sur l'élaboration de Règles européenne de procédure civile basées sur les Principes ALI/UNIDROIT 2004. Suite aux commentaires, le *Secrétaire Général* a suggéré que le niveau de priorité des projets relatifs à la préparation d'un futur Protocole à la Convention du Cap sur les navires et les matériels d'équipement maritime et sur l'élaboration de Règles européennes de procédure civile basées sur les Principes ALI/UNIDROIT 2004 soit abaissé et qu'un éventuel quatrième Protocole à la Convention du Cap relatif aux matériels d'équipement agricoles, miniers et de construction jouisse pour le moment d'une priorité moyenne.

28. Dans sa conclusion, le *Président de l'Assemblée Générale* a souligné qu'il n'y avait eu aucune opposition substantielle aux propositions avancées par le Secrétariat et que l'Assemblée approuvait, en général, le Programme de travail avec la modification au statut de priorité accordé à certains projets (voir Annexe III).

29. *Il en a été ainsi décidé.*

**Point No. 7 de l'ordre du jour:** *Modifications définitives du Budget et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2012 (A.G. (72) 5)*

30. Le *Secrétaire Général*, se référant au document A.G. (72) 5, a précisé que celui-ci avait été inclus pour information uniquement et ne demandait aucune action.

31. *L'Assemblée Générale a pris note du document et approuvé les Comptes pour 2012.*

**Point No. 8 de l'ordre du jour:** *Ajustements au Budget de l'exercice financier 2013 (A.G. (72) 6)*

32. Dans son introduction à ce point de l'ordre du jour, le *Secrétaire Général* s'est référé au document A.G. (72) 6. Il a attiré l'attention de l'Assemblée sur le fait que, bien que le Secrétariat estimait prudent de prévoir une perte dans les recettes ordinaires, il n'envisageait pas de demander des fonds supplémentaires mais de compenser cette perte de ressources ainsi que toute dépense imprévue en 2013 par l'excédent reporté de l'exercice financier 2012. Il a en outre indiqué que la Commission des Finances avait appuyé la demande d'autoriser le *Secrétaire Général*, conformément à l'article 38(4)(a) du Règlement, à utiliser une partie de l'excédent reporté de l'exercice 2012 pour couvrir le coût de l'examen par un expert du régime de rémunération offert par UNIDROIT, y compris les salaires, l'assurance santé et la retraite, en vue d'évaluer les conséquences financières d'un éventuel passage à un autre système ainsi que pour examiner des alternatives possibles au régime de sécurité sociale italien en matière de santé et d'assurance pour le personnel d'UNIDROIT, et effectuer des travaux urgents de réparation et des investissements relatifs aux locaux d'UNIDROIT et à son mobilier, y compris l'achat de nouveau matériel de bureau. Le Secrétariat rendra compte à la Commission des Finances, lors de sa 75<sup>ème</sup> session au cours du premier trimestre 2014, de toute dépense réalisée conformément à cette autorisation.

33. *L'Assemblée Générale a pris note de l'information sur la mise en œuvre du budget pour 2013.*

**Point No. 9 de l'ordre du jour:** *Arriérés de contributions des Etats membres (A.G. (72) 7 rév.)*

34. Le *Secrétaire Général* a présenté ce point de l'ordre du jour en faisant référence aux documents A.G. (72) 7 et A.G. (72) 7 rév.

35. En réponse à une demande d'éclaircissement du *représentant de l'Allemagne*, le *Secrétaire Général* expliqua qu'il existait traditionnellement une différence entre les Etats ayant des arriérés et les Etats membres inactifs, ces derniers étant ceux qui, sans avoir formellement dénoncé leur statut d'Etats membres d'UNIDROIT, n'avaient jamais ratifié l'amendement à l'article 16 du Statut organique, et n'avaient depuis ni payé leurs contributions, ni participé aux travaux de l'Institut; ils n'avaient jamais présenté de candidats à un poste, ni participé aux sessions de l'Assemblée Générale. La Bolivie n'avait pas encore été classée en tant qu'Etat inactif bien que la situation ne fût probablement pas destinée à changer dans un avenir proche. Le Pakistan, d'autre part, avait repris un rôle actif en vue d'obtenir à nouveau l'ensemble des droits attachés à son statut d'Etat membre. L'Irak avait récemment exprimé un intérêt allant dans le même sens. La *représentante du Pakistan* a pris la parole pour indiquer que son gouvernement prenait ses obligations très au sérieux et avait payé des arriérés malgré une réduction de 40 % des dépenses de l'administration publique. Elle a indiqué que le moment de clôture de l'exercice financier était différent dans son pays que pour UNIDROIT et que le paiement pourrait ainsi subir quelque retard, mais a exprimé l'espoir de trouver une meilleure solution à l'avenir.

36. *L'Assemblée Générale a pris note du document présenté par le Secrétaire Général sur la situation des Etats membres en arriérés de paiement.*



**Point No. 10 de l'ordre du jour:** *Approbation du projet de Budget pour 2014 et fixation des contributions des Etats membres pour cet exercice financier (A.G. (72) 8)*

37. Le *Secrétaire Général* a présenté ce point de l'ordre du jour en faisant référence au document A.G. (72) 8 pour plus de détails. En résumé, il a présenté la proposition du Secrétariat que les contributions statutaires de tous les Etats membres pour 2014 et sur la base d'une unité de contribution s'élevant à € 2.530, qui était supérieure de € 80 par rapport à la valeur de l'unité de contribution approuvée par l'Assemblée Générale depuis 2009, représentant une augmentation de 3,2 % - la première depuis 2008 - pour faire face à l'augmentation des coûts résultant de l'inflation et pour pourvoir des postes au sein du Secrétariat avec un personnel qualifié.

38. Dans la discussion qui a suivi, le *représentant de la France*, tout en réitérant la politique de croissance zéro suivie par son gouvernement dans les organisations internationales, a confirmé que son gouvernement approuverait le projet de budget 2014 en raison des efforts faits par UNIDROIT dans les consultations avec le gouvernement français. La *représentante du Japon*, en exprimant l'approbation de son gouvernement pour le projet de budget 2014, a souligné l'importance d'abaisser les coûts de sécurité sociale et fiscaux, ainsi que le coût du personnel autre que cadres.

39. Le *Président de l'Assemblée* a demandé au *Président de la Commission des Finances* d'illustrer le rapport de la 74<sup>ème</sup> session réunion de la Commission des Finances, en le remerciant, ainsi que les autres membres de la Commission, pour leur travail dévoué.

40. *L'Assemblée Générale a approuvé le projet de budget pour 2014 ainsi que les contributions révisées des Etats membres pour cet exercice financier.*

**Point No. 4 de l'ordre du jour:** *Election des membres du Conseil de Direction pour la période 2014 / 2018 (A.G. (72) 2) - Résultats*

41. Le *Président de l'Assemblée Générale* ayant annoncé l'achèvement du dépouillement des bulletins de vote, la *représentante du Brésil*, au nom du comité ayant supervisé les opérations, a indiqué que 58 Etats membres avaient voté, ce qui plaçait la majorité absolue, conformément aux règles, à 30. Tous les votes avaient été considérés en bonne et due forme. En application des règles de procédure relative à la représentation géographique (Article 7(6) et (7)), les pays suivants avaient été élus directement parce qu'ils avaient obtenu la majorité: Afrique: Afrique du Sud; Amériques: le Brésil et le Mexique avaient obtenu le même nombre de voix; région Asie-Pacifique: Japon; Europe: la République tchèque et la Pologne avaient obtenu le même nombre de voix. Ainsi, les 25 membres du Conseil de Direction élus étaient les suivants: Stefania BARIATTI (Italie) (53 votes), Radu Bogdan BOBEI (Roumanie) (53 votes), Hans-Georg BOLLWEG (Allemagne) (54 votes), Nuria BOUZA VIDAL (Espagne) (50 votes), Baiba BROKA (Lettonie) (46 votes), B. Bahadır ERDEM (Turquie) (49 votes), Henry D. GABRIEL (Etats-Unis d'Amérique) (54 votes), Arthur S. HARTKAMP (Pays-Bas) (49 votes), Monique JAMETTI (Suisse) (51 votes), Hideki KANDA (Japon) (54 votes), Miklós KIRÁLY (Hongrie) (54 votes), Alexander S. KOMAROV (Fédération de Russie) (47 votes), Antti T. LEINONEN (Finlande) (51 votes), LYOU Byung-Hwa (République de Corée) (53 votes), José Antonio MORENO RODRIGUEZ (Paraguay) (48 votes), Jan Lambert NEELS (Afrique du Sud) (52 votes), Monika PAUKNEROVÁ (République tchèque) (55 votes), Wojciech POPIOŁEK (Pologne) (55 votes), Jorge SÁNCHEZ CORDERO DAVILA (Mexique) (54 votes), Rachel SANDBY-THOMAS (Royaume-Uni) (49 votes), Álvaro SANDOVAL BERNAL (Colombie) (53 votes), SHI Jingxia (République populaire de Chine) (53 votes), Daniel TRICOT (France) (48 votes), Spyridon VRELLIS (Grèce) (47 votes) et Roger WILKINS (Australie) (51 votes).

**Point No. 11 de l'ordre du jour:** *Divers*

42. Aucune question n'ayant été soulevée sous ce point de l'ordre du jour, le Président de l'Assemblée Générale a déclaré la réunion close à 13h15.

**ANNEXE I****LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS**

ARGENTINA / ARGENTINE	Mr Marcelo MASSONI Counsellor Embassy of Argentina in Italy
	Ms Marcela TAMER BELLO Counsellor Embassy of Argentina in Italy
AUSTRALIA / AUSTRALIE	Mr Doug TRAPPETT Chargé d'Affaires a.i. Embassy of Australia in Italy
	Ms Elizabeth AMES Second Secretary Embassy of Australia in Italy
AUSTRIA / AUTRICHE	Ms Gerda VOGL Minister Embassy of Austria in Italy
BELGIUM / BELGIQUE	S.E. M. Vincent MERTENS DE WILMARS Ambassadeur de Belgique en Italie
	M. Didier NAGANT DE DEUXCHAISNES Conseiller Ambassade de Belgique en Italie
BRAZIL / BRESIL	Ms Gilda MOTTA SANTOS NEVES Counsellor Embassy of Brazil in Italy
	Mr João Paulo TAVARES FERNANDES Secretary Embassy of Brazil in Italy
BULGARIA / BULGARIE	Ms Maya CHAVDAROVA State expert Ministry of Foreign Affairs <i>Sofia</i>
CANADA	Mr Marc-Antoine DUMAS Counsellor Embassy of Canada in Italy

---

CHILE / <i>CHILI</i>	H.E. Mr Oscar GODOY Ambassador of Chile in Italy  Ms Alejandra GUERRA Counsellor Embassy of Chile in Italy
CHINA / <i>CHINE</i>	Mr WEN Xiantao Director Department of Treaty and Law Ministry of Commerce <i>Beijing</i>  Mr WU Cong Third Secretary Embassy of the People's Republic of China in Italy
COLOMBIA / <i>COLOMBIE</i>	Ms Esperanza CASTRO DUQUE Minister Plenipotentiary Embassy of Colombia in Italy  Mr Felipe STEINER FRASER First Secretary Embassy of Colombia in Italy
CROATIA / <i>CROATIE</i>	Ms Ines ŠPREM Third Secretary Embassy of Croatia in Italy
CYPRUS / <i>CHYPRE</i>	Mrs Meropi CHRISTOFI Counsellor Embassy of the Republic of Cyprus in Italy
CZECH REPUBLIC / <i>REPUBLIQUE TCHEQUE</i>	Mr David MÜLLER Director European and International Law Department Ministry of Industry and Trade of the Czech Republic <i>Prague</i>  Mr Milan TOUŠ Head of Economic Section Embassy of the Czech Republic in Italy  Ms Andrea NIMMERFROHOVÁ Economic Section Embassy of the Czech Republic in Italy
DENMARK / <i>DANEMARK</i>	Mr Asser RASMUSSEN BERLING Counsellor Embassy of Denmark in Italy

---

	Ms Charlotte RAAE TEODONIO Attaché Embassy of Denmark in Italy
	Ms Anne STEVNSBOE NIELSEN Intern Embassy of Denmark in Italy
EGYPT / EGYPTE	Mr Emad M. HANNA Counsellor Embassy of the Arab Republic of Egypt
	Mr Khaled EL TAWEEL First Secretary Embassy of the Arab Republic of Egypt
ESTONIA / <i>ESTONIE</i>	Excused / <i>excusé</i>
FINLAND / <i>FINLANDE</i>	Mr Pekka HIRVONEN First Secretary Embassy of Finland in Italy
FRANCE	M. Cédric MANUEL Premier Conseiller Ambassade de France en Italie
GERMANY / <i>ALLEMAGNE</i>	Mr Marco ACQUATICCI Counsellor Head of the Legal and Consular Office Embassy of Germany in Italy
GREECE / <i>GRECE</i>	Ms Artemis PAPATHANASSIOU Legal Adviser Special Legal Department Ministry of Foreign Affairs <i>Athens</i>
HOLY SEE / <i>SAINT-SIEGE</i>	M. Paolo PAPANTI-PELLETIER Professeur – Juge - Tribunal de l'État de la Cité du Vatican
HUNGARY / <i>HONGRIE</i>	H.E. Mr János BALLA Ambassador of Hungary in Italy
	Ms Gyöngyi KOMLÓSSY Consul Embassy of Hungary in Italy
INDIA / <i>INDE</i>	Mr Vishvesh NEGI First Secretary Embassy of India in Italy

INDONESIA / INDONESIE	Mr Priyo ISWANTO Minister Chargé d'affaires a.i. Embassy of the Republic of Indonesia in Italy
	Mr Lucky SAUD Third Secretary Embassy of the Republic of Indonesia in Italy
IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF / IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')	Mr Seyed Kamal MIRKHALAF First Secretary Embassy of the Islamic Republic of Iran in Italy
IRAQ / IRAK	H.E. Mr Saywan BARZANI Ambassador of the Republic of Iraq in Italy
	Mr Maath A. AL-SAMARAI Second Secretary Embassy of the Republic of Iraq in Italy
IRELAND / IRLANDE	Mr Eóin DUGGAN Deputy Head Mission Embassy of Ireland in Italy
ISRAEL	Mr Amit ZAROUK Counsellor Embassy of Israel in Italy
ITALY / ITALIE	Mr Andrea TIRITICCO Minister Plenipotentiary Director General for Legal Affairs Ministry of Foreign Affairs of Italy Mr Fernando PALLINI ONETO DI SAN LORENZO Counsellor Ministry of Foreign Affairs of Italy
	Ms Mariachiara MALAGUTI Legal Adviser Ministry of Foreign Affairs of Italy
JAPAN / JAPON	Mr Hideo FUKUSHIMA Minister Embassy of Japan in Italy Ms Satoko MASUTANI KOIKE Third Secretary Embassy of Japan in Italy
LATVIA/ LETTONIE	Mr Mārtiņš LAZDOVSKIS State Secretary Ministry of Justice <i>Riga</i>

---

	Ms Baiba BROKA Lecturer at the University of Latvia Faculty of Law <i>Riga</i>
LITHUANIA / <i>LITHUANIE</i>	H.E. Mr Petras ZAPOLSKAS Ambassador of the Republic of Lithuania in Italy  Mr Vaidotas KARVELIS Counsellor Embassy of the Republic of Lithuania in Italy
LUXEMBOURG	S.E. Madame Janine FINCK Ambassadeur du Luxembourg en Italie  M. Michel GRETHEN Premier Secrétaire Ambassade du Luxembourg en Italie
MALTA / <i>MALTE</i>	Ms Maya SCHEMBRI First Secretary Embassy of Malta in Italy
MEXICO / <i>MEXIQUE</i>	H.E. Mr Miguel RUÍZ-CABAÑAS Ambassador of Mexico in Italy  Mr Alan ROMERO ZAVALA Alternate Permanent Representative of Mexico to the International Organisations based in Rome Embassy of Mexico in Italy
NETHERLANDS / <i>PAYS-BAS</i>	Ms Usha GOPIE First Secretary Political Affairs Embassy of the Kingdom of the Netherlands in Italy
NIGERIA	Mr Aminu M. WAKILI Minister Embassy of Nigeria in Italy  Mr Katson A. OJOMO Second Secretary Ministry of Foreign Affairs <i>Abuja</i>
NORWAY / <i>NORVEGE</i>	Mr Mathias RONGVED First Secretary Embassy of Norway in Italy
PAKISTAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) <i>PAKISTAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE)</i>	H.E. Ms Tehmina JANJUA Ambassador of the Islamic Republic of Pakistan in Italy

---

	Mr Ishtiak Ahmed AKIL Counsellor Embassy of the Islamic Republic of Pakistan in Italy
PARAGUAY	Mrs Lorena PATIÑO Chargé d’Affaires a.i Embassy of Paraguay in Italy
	Mrs Linda OVELAR First Secretary Embassy of Paraguay in Italy
POLAND / POLOGNE	Mr Wojciech UNOLT Minister Counsellor Embassy of Poland in Italy
PORTUGAL	Mrs Rita LOURENÇO Technical Adviser Embassy of Portugal in Italy
REPUBLIC OF KOREA / REPUBLIQUE DE COREE	Mr LEE Je-Hyoung Second Secretary Embassy of the Republic of Korea in Italy
	Ms CHO Ji-i Third Secretary International Legal Affairs Bureau Ministry of Foreign Affairs <i>Seoul</i>
ROMANIA / ROUMANIE	Ms Roxana TÂLVAN SIMA First Secretary Department of Legal Affairs Directorate of International Law and Treaties Ministry of Foreign Affairs <i>Bucharest</i>
	Mr Radu BOGDAN BOBEI Lecturer Law Faculty University of Bucharest <i>Bucharest</i>
	Ms Alina POPESCU First Secretary Embassy of Romania in Italy
RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE	Ms Olga V. UNEZHEVA Director of the Legal Department Ministry of Economic Development of the Russian Federation <i>Moscow</i>



	<p>Mr Nikolay LUKASHIN First Secretary Legal Department Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation <i>Moscow</i></p>
	<p>Mr Evgeny EGOROV Legal Adviser Trade Representation of the Russian Federation in Italy</p>
	<p>Mr Kirill BUDAEV Embassy of the Russian Federation in Italy</p>
SAN MARINO / <i>SAINT-MARIN</i>	<p>S.E. Madame Daniela ROTONDARO Ambassador de la République de Saint-Marin en Italie</p> <p>Madame Marina EMILIANI Conseiller Ambassade de la République de Saint-Marin en Italie</p>
SAUDI ARABIA / <i>ARABIE SAOUDITE</i>	<p>Mr Rafat Ahmed Mohammed SHARAF First Secretary Embassy of the Royal Embassy of Saudi Arabia in Italy</p>
	<p>Mr Marwan AL AHMADI Embassy of the Royal Embassy of Saudi Arabia in Italy</p>
SERBIA / <i>SERBIE</i>	<p>Mr Marko RAKIC Attaché Embassy of Serbia in Italy</p>
SLOVAKIA / <i>SLOVAQUIE</i>	<p>H.E. Ms Mária KRASNOHORSKÁ Ambassador of the Slovak Republic in Italy</p> <p>Mrs Lubica MIKUŠOVÁ Third Secretary - Consul Embassy of the Slovak Republic in Italy</p>
SLOVENIA / <i>SLOVENIE</i>	<p>Mr Rok J. ŠTEBLAJ Secretary Directorate for Legislation on the Justice System Ministry of Justice <i>Ljubljana</i></p>
SOUTH AFRICA / <i>AFRIQUE DU SUD</i>	<p>Mr Theunis KOTZE State Law Adviser: International Law Department of International Relations and Cooperation (DIRCO) <i>Pretoria</i></p>

- Mr Mark JÜRGENS  
Counsellor Multilateral Affairs  
Embassy of the Republic of South Africa in Italy
- SPAIN / *ESPAGNE*
- Ms Lorea ARRIBALZAGA CEBALLOS  
First Secretary  
Embassy of Spain in Italy
- Ms Nuria BOUZA VIDAL  
Professor of International Law  
Pompeu Fabra University  
*Barcelona*
- SWEDEN / *SUEDE*
- Mrs Linnèa BROSSNER  
Legal Adviser  
Division for Family Law and the Law of Contracts,  
Torts and Personal Property  
Ministry of Justice  
*Stockholm*
- Mr Tobias AXERUP  
Counsellor  
Embassy of Sweden in Italy
- Ms Jeanette LINDTZER  
Embassy of Sweden in Italy
- SWITZERLAND / *SUISSE*
- M. Marcus ROTHEN  
Secrétaire d'Ambassade  
Ambassade de Suisse en Italie
- Mme Teresa DI VITO  
Assistante – Section juridique  
Ambassade de Suisse en Italie
- TUNISIA / *TUNISIE*
- S.E. Monsieur Naceur MESTIRI  
Ambassadeur de Tunisie en Italie
- Mme Hazar SASSI  
Conseillère  
Ambassade de Tunisie en Italie
- TURKEY / *TURQUIE*
- Mr Üzeyir KARABIYIK  
Judge  
General Directorate of International Law and Foreign  
Relations  
Ministry of Justice of Turkey  
*Ankara*

---

	Mr Mehmet Erkan AYTUN First Counsellor Embassy of Turkey in Italy
	Mr Çınar ERGİN First Counsellor Embassy of Turkey in Italy
UNITED KINGDOM/ <i>ROYAUME-UNI</i>	Ms Patricia WALSH Private Office of the Director General Enterprise & Skills Department for Business, Innovation and Skills <i>London</i>
UNITED STATES OF AMERICA / <i>ETATS-UNIS D'AMERIQUE</i>	Mr Stetson SANDERS Alternate Permanent Representative United States Mission to the UN Agencies in Rome
URUGUAY	Mr Oscar PIÑEYRO BENTOS Counsellor Embassy of Uruguay in Italy
VENEZUELA	H.E. Ms Gladys Francisca URBANEJA DURÁN Permanent Representative of the Bolivarian Republic of Venezuela to FAO  Ms Margarita María VIGNEAUX ROA Permanent Representation of the Bolivarian Republic of Venezuela to FAO
	OBSERVER
SMOM	H.E. Mr Aldo PEZZANA CAPRANICA DEL GRILLO Ambassador

**ANNEXE II****ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session par le Président d'UNIDROIT et par le Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2012-2013
2. Nomination du Président de l'Assemblée Générale pour l'année 2013-2014
3. Adoption de l'ordre du jour (A.G. (72) 1 rév.)
4. Election des membres du Conseil de Direction pour la période 2014 / 2018 (A.G. (72) 2)
5. Exposé sur l'activité de l'Organisation en 2013 (A.G. (72) 3)
6. Adoption du Programme de travail de l'Organisation pour la période triennale 2014 – 2016 (A.G. (72) 4)
7. Modifications définitives du Budget et approbation des Comptes pour l'exercice financier 2012 (A.G. (72) 5)
8. Ajustements au Budget de l'exercice financier 2013 (A.G. (72) 6)
9. Arriérés de contributions des Etats membres (A.G. (72) 7 rév.)
10. Approbation du projet de Budget pour 2014 et fixation des contributions des Etats membres pour cet exercice financier (A.G. (72) 8)
11. Divers.

**ANNEXE III****Programme de travail triennal 2014 – 2016**

(adopté par l'Assemblée Générale lors de sa 72<sup>ème</sup> session – 5 décembre 2013)

**A. Activités législatives**

1. Principes relatifs aux contrats du commerce international
  - a) Questions afférentes aux contrats à long terme: \*
  - b) Questions afférentes aux contrats multilatéraux: \*
2. Opérations garanties
  - a) Mise en œuvre des Protocoles ferroviaires et spatial à la Convention du Cap : \*\*\*
  - b) Préparation d'autres Protocoles à la Convention du Cap
    - 1) Matériels d'équipement agricoles, miniers et de construction: \*\*
    - 2) Navires et matériels d'équipement maritime: \*
    - 3) Matériels de production d'énergie éolienne en haute mer et matériels d'équipement semblables : \*
3. Opérations sur les marchés de capitaux interconnectés et transnationaux  
Guide législatif sur les Principes et les règles susceptibles d'accroître les transactions sur les marchés émergents: \*\*
4. La responsabilité pour les services satellitaires: \*
5. Droit privé et développement
  - a) Agriculture sous contrat: \*\*\*
  - b) Travaux futurs éventuels d'UNIDROIT dans le domaine du droit privé et du développement agricole: \*
6. Aspects juridiques de l'entreprise sociale: \*
7. Procédure civile transnationale: formulation de règles régionales: \*

**B. Mise en œuvre et promotion des instruments d'UNIDROIT**

1. Fonctions de dépositaire: \*\*\*
2. Promotion des instruments d'UNIDROIT: \*\*\*

**A. Activités non législatives**

1. Bibliothèque d'UNIDROIT et Bibliothèques dépositaires: \*\*\*
2. Politique et ressources d'information: \*\*\*
3. Stages et bourses de recherches: \*\*\*

---

\*\*\* priorité élevée  
\*\* priorité moyenne  
\* priorité basse